

GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE COLLECTIF

Osons le compostage collectif !



SYNDICAT MIXTE DU SUD EST MARNAIS
4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre
03 26 70 19 28 - contact@symsem.fr
www.symsem.fr

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes.

L'intérêt est de :

- Réduire la quantité de déchets organiques dans le bac d'ordures ménagères ;
- Produire du compost, un fertilisant 100% naturel qui lutte contre l'appauvrissement des sols.

Qu'est-ce que le compostage collectif

Le compostage collectif, c'est l'apport de biodéchets sur un site dédié aux habitants d'un immeuble collectif par exemple. Il permet également de sensibiliser tous les acteurs au respect de l'environnement et au tri des déchets.

Sur un site, des composteurs sont mis à disposition. Un lieu est mis à disposition : toutes les familles peuvent déposer leurs biodéchets dans les composteurs.

Pour la réussite du projet, un agent qualifié visitera et contrôlera toutes les semaines les composteurs collectifs afin de garantir le bon fonctionnement et la qualité du traitement.



Le compostage collectif c'est écolo !

Un tiers du poids de nos ordures ménagères est constitué de déchets biodégradables (épluchures). Jetés dans le bac des ordures ménagères, ils terminent incinérés.



Le compostage collectif transforme vos déchets biodégradables en un compost pour vos plantes !

Au bout de 8 à 12 mois, grâce à ce procédé naturel, vos déchets biodégradables se seront transformés en compost.



Le compostage collectif vous permet de rencontrer vos voisins !

Le composteur est un lieu de rencontre, d'échange, créateur de lien social. Il permet de partager un projet commun avec vos voisins.

Un site de compostage pour qui ?

Le site de compostage collectif peut être créé pour les résidents de l'immeuble en partenariat avec le SYMSEM et leurs bailleurs.

Présentation d'un site de compostage collectif



Un composteur d'apport

C'est uniquement dans ce bac que vous allez déposer vos déchets biodégradables.



Un composteur de stockage de déchets bruns apportés par le SYMSEM

Les déchets bruns sont essentiellement la réussite d'un bon compost.



Un composteur de maturation (c'est le bac d'apport quand il est rempli)

Il s'agit du contenu d'un bac d'apport qui est en maturation. Si besoin, il peut y en avoir plusieurs.

Que mettre dans un composteur ?

LES DÉCHETS BRUNS

De la cuisine et de maison :

- Coquilles d'œufs broyés ;
- Coques de noix, noisettes concassées ;
- Essuie-tout.

LES DÉCHETS VERTS

De la cuisine et de maison :

- Épluchures ;
- Fruits et légumes abimés ;
- Marc de café, filtres de café, feuilles de thé ;
- Fleurs et plantes d'intérieur fanées.

N'introduisez pas de viande, poissons, laitages ou de pain dans le composteur.

Comment fonctionne le site ?

1. Je dépose mes biodéchets dans le composteur

Épluchures, fruits et légumes, restes de repas, marcs de café, filtre à café, fleurs et plantes fanées et coupées, essuie-tout, coquille d'œuf broyées, coques de noix, noisettes, pistaches concassées...

2. J'ajoute de la matière sèche à mes apports

Pour une quantité de déchets alimentaires déposée, j'ajoute environ la moitié de broyat qui se trouve dans le bac « Réserve de broyat ».

3. Je mélange pour aérer le compost

Une fois mes biodéchets mis dans le bac d'apport, je mélange le compost après chaque dépôt.

Comment utiliser le compost ?

Le compost est un fertilisant, il peut être utilisé en épandage aux pieds des rosiers, des fleurs, des légumes et des haies. Il peut aussi être utilisé comme support de culture au potager, en semis, en rempotage, pour les fleurs et les plantes d'intérieur.

Pour les pots et jardinières, adoptez le bon mélange : 1/3 de compost, 2/3 de terre. Si vous réutilisez des jardinières de l'année précédente, ajoutez 20% maximum de compost à la quantité de l'ancienne terre.

Foire aux questions !

Pourquoi ce guide ?

- Pour vous donner les clés de la réussite d'un bon compost ;
 - Pour vous aider à vous organiser dans le projet ;
- Pour créer des liens et favoriser les échanges entre les participants. Des opérations telles que le transfert, le tamisage, la distribution du compost ou encore la plantation seront l'occasion de se retrouver autour d'un moment convivial.

Puis-je faire du compostage durant l'hiver ?

Bien sûr ! La chute des températures ralentit l'activité microbologique de votre compost, mais le processus de décomposition reprendra aux beaux jours. Au printemps, ajoutez à votre compost des déchets bruns comme des feuilles mortes par exemple, afin d'obtenir l'équilibre carbone/azote, qui favorisera le travail efficace des micro-organismes.

Si j'ai d'autres questions, qui puis-je contacter ?

Pour toutes questions concernant le compostage, contactez le SYMSEM au 03 26 70 19 28 ou par mail à l'adresse suivante : contact@symsem.fr



Financé par



4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre
03 26 70 19 28 - contact@symsem.fr

Pensez à visiter notre site : www.symsem.fr